



## SEMAINE 1 : APPRÉHENSION DES NOTIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

### 1 : LA COMPTABILITÉ

Qu'est-ce que la comptabilité ?

La comptabilité est un système d'information et d'organisation des données chiffrées de la structure qui permet d'obtenir une image sincère et fidèle de sa situation financière.

Selon le plan comptable général, la comptabilité est un "*système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, de classer, d'enregistrer des données de base et de présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture*".

À quoi ça sert de tenir une comptabilité ?

Et bien, la comptabilité est l'outil de pilotage par excellence car elle permet :

- de déterminer le résultat comptable de l'activité ;
- de connaître les disponibilités financières afin de prendre les décisions ;
- d'établir un budget avec des objectifs réalisables et des coûts réalistes ;
- de justifier de l'emploi des différentes ressources (subventions, prestations, ...) ;
- d'avoir les éléments pour négocier si besoin avec les partenaires financeurs et les banques ;
- et enfin, d'apporter une information transparente sur l'exercice écoulé.

En fonction du résultat, les dirigeants pourront être amenés à réduire les dépenses (que l'on appelle **charges** en comptabilité), diversifier les sources de financement (que l'on appelle **produits** en comptabilité) ou le cas échéant, revisiter le modèle économique de la structure en vue d'obtenir une meilleure viabilité financière.

Il existe 3 principes comptables :

**1. Le principe de sincérité** : les informations comptables doivent donner une description fidèle des actions menées, des événements survenus. En étudiant la comptabilité, on retrouve ainsi toute la vie de la structure, de sa création jusqu'à l'instant T.

**2. Le principe de comparabilité** : les informations comptables doivent pouvoir être comparées d'une année sur l'autre (N en relation à N-1). Par souci de cohérence, la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues ne peuvent ainsi pas être modifiées d'une année sur l'autre.

**3. Le principe de prudence** : les prévisions doivent être sur une base d'appréciation prudente afin d'éviter des mauvaises surprises à la fin de l'année.

Au niveau de l'organisation comptable, il existe principalement 2 méthodes comptables :

**1. La comptabilité en partie simple dit dépenses-recettes.** Il s'agit d'enregistrer tous les encaissements et les décaissements. Cette méthode comptable convient aux petites associations qui ont peu de dépenses et recettes.

**2. La comptabilité en partie double dit comptabilité d'engagement.** Il s'agit d'enregistrer les factures fournisseurs et clients au moment où elles arrivent. Cela permet d'avoir une vision exacte de la situation financière en temps réel.

Pour conclure cette capsule vidéo sur la comptabilité, je vous propose un petit schéma qui retrace le circuit comptable avec des **pièces justificatives** (par exemple des factures, tickets de caisse qui vont déterminer le montant des charges et pour les produits des conventions de subvention, avis de notification de paiement, versements de prestations, ...). Ces justificatifs notifiés par écrit vont permettre de réaliser une **traduction comptable** que l'on retrouvera ensuite dans différents documents tels que **le journal, le grand livre et la balance**.

